

Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement du G8 sur l'économie mondiale

Nous avons un impératif : promouvoir la croissance et l'emploi.

La reprise économique mondiale donne des signes encourageants, mais des difficultés importantes subsistent.

Dans ce contexte, nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer et redynamiser nos économies et faire face aux tensions financières, tout en reconnaissant que les mesures appropriées ne sont pas les mêmes pour tous nos pays.

Nous suivons avec intérêt le débat mené actuellement en Europe sur les moyens d'assurer la croissance, tout en restant fermement attachés à la mise en œuvre d'un assainissement des finances publiques qui doit être évalué sur une base structurelle. Nous sommes d'accord sur l'importance d'une zone euro forte et solidaire pour la stabilité et la reprise mondiales, et nous affirmons qu'il est dans notre intérêt que la Grèce reste dans la zone euro tout en respectant ses engagements. Nous avons tous intérêt à ce que les mesures spécifiques prises pour renforcer la résilience de la zone euro et la croissance en Europe soient couronnées de succès. Nous soutenons la volonté des chefs d'État et de gouvernement de la zone euro de remédier aux tensions qui affectent la zone euro par des mesures crédibles et rapides et de manière à favoriser la confiance, la stabilité et la croissance.

Nous convenons que tous nos gouvernements doivent prendre des mesures pour renforcer la confiance et stimuler la reprise, notamment en adoptant des réformes visant à augmenter la productivité, la croissance et la demande dans un cadre macro-économique durable, crédible et non inflationniste. Nous nous engageons à faire preuve de responsabilité budgétaire. Dans ce contexte, nous sommes favorables à des politiques d'assainissement des finances publiques qui soient solides et durables, qui prennent en compte l'évolution de la situation économique des pays et renforcent la confiance et la reprise économique.

Pour accroître la productivité et le potentiel de croissance de nos économies, nous préconisons des réformes structurelles ainsi que des investissements dans l'éducation et dans les infrastructures modernes, selon les besoins. Les initiatives en faveur de l'investissement peuvent être financées à l'aide d'un éventail de mécanismes, y compris en mobilisant le secteur privé. Les mesures financières appropriées que nous nous sommes engagés à prendre doivent créer des systèmes plus solides à long terme sans pour autant étouffer la croissance du crédit à court terme. Nous nous engageons à promouvoir l'investissement pour soutenir la demande, notamment pour aider les petites entreprises et les partenariats public-privé.

Un commerce international robuste, des investissements et l'intégration des marchés sont les facteurs essentiels d'une croissance forte, durable et équilibrée. Nous insistons sur l'importance de marchés ouverts et d'un système commercial équitable, solide, basé sur des règles. Nous honorerons notre engagement de ne pas prendre de mesures protectionnistes, nous protégerons l'investissement et nous poursuivrons nos efforts bilatéraux, plurilatéraux et multilatéraux, en respectant et en renforçant le cadre de l'OMC, pour réduire les obstacles au commerce et à l'investissement et préserver l'ouverture des marchés. Nous appelons la communauté internationale dans son ensemble à faire de même. Reconnaisant que des divergences réglementaires inutiles et des normes réglementaires exagérément lourdes constituent des obstacles importants au commerce, nous soutenons les efforts déployés pour

améliorer la cohérence réglementaire et l'alignement des normes afin de continuer à promouvoir le commerce et l'emploi.

Étant donné l'importance des droits de propriété intellectuelle pour stimuler l'emploi et la croissance économique, nous affirmons qu'il importe de faire respecter des normes rigoureuses concernant la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle, notamment par le biais d'instruments juridiques internationaux et d'accords d'assistance mutuelle, ainsi que de procédures de marchés publics, de codes volontaires de bonnes pratiques du secteur privé et d'une coopération douanière renforcée tout en favorisant la libre circulation de l'information. Pour préserver la santé publique et la sécurité du consommateur, nous nous engageons également à échanger des informations concernant les sites pharmaceutiques illégaux sur Internet conformément à la législation nationale et à partager les bonnes pratiques en matière de lutte contre la contrefaçon des produits médicaux.